

Fouilles exécutées au Nagy-Sáncz dans la commune de Pécska-Szemlak.

(Extrait.)

Feu le professeur Ladislas Dömötör exécuta pendant plusieurs années des fouilles au Nagy-Sáncz (mot à mot Grand Rempart), situé sur le territoire de la commune de Pécska-Szemlak, dans le comitat d'Arad. Ces fouilles furent fertiles en résultats. Tous les matériaux archéologiques recueillis se trouvent au musée de la société Kölcsey, à Arad. Mais les objets découverts ne portent pas d'indications précises, et c'est ce qui rendit nécessaire l'exécution de nouvelles fouilles. Celles-ci furent dirigées par le soussigné, sous l'égide de la Commission de l'Alföld de la Société Hongroise de Géographie.

Le Nagy-Sáncz est une terramare de terre sèche, en forme de colline de 113 m. de haut, de 117 m. de long, et de 70 m. de large située sur la rive droite de la rivière Maros (fig. 1). Le musée d'Arad se chargera d'en faire la fouille systématique. Au mois d'Août de l'an dernier nous avons travaillé une partie de 7 m. de long et 3 m. de large.

Le profil (fig. 2) ci-joint, à l'échelle du 1:25, montre la paroi la plus rapprochée du Maros, de cette tranchée de 7 m.

Près de 40 couches différentes se superposent ici. Les plus caractéristiques sont celles marquées d'une gros trait noir. Ce sont des couches de terres calcinées, en relation organique avec les autres couches.

Ainsi les couches marquées —| sont des couches de charbon, celles marquées de petits traits horizontaux des couches d'argile, celles marquées de traits obliques de couches de sable, celles marquées de petites croix des couches de cendre sableuse. Leur emplacement obéit à une certaine loi. Les couches de charbon sont presque partout situées au-dessous de terres calcinées. Les couches d'argile sont presque partout situées au-dessus des couches de terre calcinée. A trois niveaux nous trouvons des couches de cendre sableuse. J'ai marqué de petits traits inclinés obliquement vers la droite les couches, situées au fond de la station, remplies de matières organiques. Les couches au haut

de la colline, marquées de traits inclinés vers la gauche, sont formées de terre meuble, sans cohésion; enfin j'ai marqué de traits croisés les déblais faits lors des fouilles de M. Dömötör ou peut-être lors de plantation de vignes.

J'ai dû littéralement peler les couches, les échelonner pour pouvoir les traiter séparément dans l'ordre de leur échelonnage. La limite des diverses couches m'a toujours été donnée par les couches ou les parties calcinées, et par les parties de terre battue situées au même niveau.

J'ai divisé les résultats en deux groupes. Le premier comprend les trouvailles, le second les particularités archéologiques. Le groupe des trouvailles se divise à son tour en deux sous-groupes, tels que ceux des trouvailles observées et sporadiques. Les trouvailles dont j'ai pu examiner en détail les conditions de dépôt et le niveau m'ont donné en tout seize groupes. J'ai classé dans le groupe des trouvailles sporadiques les objets, que les ouvriers ont rejetés en même temps que la terre, lors des fouilles, et dont je n'ai par conséquent pas pu étudier le niveau ni les conditions de dépôt.

Le premier groupe de trouvailles s'étend depuis le sol vierge, jusqu'à 15 cm. au dessus; le deuxième. de 15 à 37 cm., le troisième de 37 à 49 cm., le quatrième de 49 à 62, le cinquième de 62 à 75 cm., le sixième de 75 à 82 cm., le septième, de 82 à 92 cm., le huitième de 92 à 100 cm., le neuvième de 1 m. à 1·1 m., le dixième de 1·1 m. à 1·25 m., le onzième de 1·25 à 1·6 m., le douzième de 1·60 m. à 2 m., le treizième de 2 m. à 2·50 m., le quatorzième de 2·5 m. à 2·95 m., le quinzième de 2·95 m. à 3·5 m., enfin le seizième groupe depuis 3·5 m au dessus de la terre vierge, jusqu'à la surface.

Ce groupement des trouvailles correspond parfaitement aux levers horizontaux jusqu'à 2·5 au dessus de la terre vierge, dont les couches nous fournissent les groupes de 1 à 13. A partir de 2·5 en montant, en connexion avec les levers horizontaux, j'ai distingué différents niveaux. Ainsi 2·8 m. en est un aussi. La différenciation n'était cependant pas suffisamment nette pour justifier une nouvelle division des trouvailles. C'est pourquoi j'ai placé dans un seul groupe (le quatorzième) les objets s'étendant depuis 2·5 jusqu'à 2·95 au dessus du sol vierge. Les objets s'étendant depuis 2·95 jusqu'à 3·5 ont tous été situés dans le quinzième groupe, bien qu'à 3·12 j'aie trouvé en *b* un foyer indiquant un niveau spécial. Là je n'ai pas pu non plus faire un nouveau groupement, parce que les couches ne se différenciaient pas non plus nettement. Si nous examinons avec attention la carte des levers horizontaux, nous constatons que nous avons affaire à l'entassement continu du foyer situé plus bas (ici au niveau 2·5). Au cours des fouilles, j'ai constaté que l'ordre de superposition était passablement troublé. J'ai pris le

niveau de 2·95 comme niveau limite, parce que là, en dehors des parties *c* et *e* de terre calcinée, j'ai trouvé aussi des parties de terre battue. Le foyer du niveau de 3·12 m. doit en tous cas être pris en considération dans l'ordre à suivre dans les fouilles.

Les objets trouvés depuis 3 m. 50 jusqu'à la surface forment de nouveau une classe à part, tandis qu'à 3 m. 60 on peut voir un point de terre faiblement battue, un que calcinée vers l'extrémité de gauche, et contenant des pierres enfumées. Ce niveau ne se sépare pas nettement non plus des autres, et la suite des fouilles seules nous permettra une vraie division en groupes, à l'intérieur de la colline. Ci-dessous je donne la description des trouvailles faites, réparties par groupes.

Groupe I.

Son niveau est la couche s'étendant à 15 cm. au dessus de la terre vierge. Il se compose de menus objets d'argile et d'ossements. Il s'y trouve des poteries de céramique finement débourbée, recouvertes d'une argile encore plus fine et polie. Comme types:

A) Un pot à deux anses, en forme de cruche (comme la fig. 16). Brisé. Surface brillante. L'épaule est divisé en deux par un creux allant d'une anse à l'autre. La partie du fond est profilée. La cassure est noire. Ce type de bol se rencontre dans toutes les couches, et c'est pourquoi nous les considérerons comme *type général* de cette station.

B) Pot en forme de triple cônes tronqués (fig. 3). Surface brillante. Ton extérieur brun jaunâtre, intérieur gris-noirâtre. Partie du fond droite. Échantillon brisé, mais les traces des deux anses sont bien reconnaissables.

C) Couvercle à profil sphérique (fig. 4. no 1). Au bord il y avait probablement quatre becs. La surface est peu brillante. Ton gris foncé.

C₁) Couvercle à profil sphérique (fig. 4. no 2). Bord recourbé en dehors, et partagé inférieurement par une moulure. Surface faiblement brillante. Ton gris foncé.

D) Couvercle en forme de cône tronqué (fig. 5. no 1). La troncature a été obtenue par l'impression du doigt. Surface brillante. Ton gris foncé.

E) Couvercle en forme de triple cône tronqué (fig. 5. no 2). La surface est faiblement brillante, le ton gris foncé.

Dans ce groupe les objets en os ne sont représentés que par deux échantillons à savoir:

F) Pioche en os (fig. 6. no 1).

G) Aiguille en os (fig. 6. no 2).

Groupe II.

De 15 à 37 cm. Ce groupe n'a fourni qu'un petit débris de bronze, et un bouton en or à profil sphérique. En deux points diamétralement opposés du bouton, il y a un trou (fig. 7).

Groupe III.

De 37 à 49 cm. Types :

A) Vase perforé. En bas, forme de poire coupée. A pâte bien débourbée, bien cuite, recouvert d'une pâte plus fine et polie. Ton brun-rougeâtre. L'anse manque. S'étend en bas en forme de moulure (fig. 8).

B) Alène en os. à une pointe (fig. 9. no 1).

C) Alène en os, à deux pointes, cassée (fig. 9. no 2).

Groupe IV.

De 49 à 62 cm. au dessus du sol. Types :

A) Pot en forme de cruche, à deux anses (comme la fig. 16). Pâte finement débourbée, bien cuite, surface enduite, polie, brillante, ton gris-foncé et gris-brunâtre. Bord recourbé en dehors, les anses partent de là.

B) Cuiller (fig. 10). Forme demi sphérique, manche elliptique. Bien débourbé, bien cuit, poli. Ton gris foncé.

C) Débris de hache en pierre, avec manche arqué. Fait de diabase.

D) Alène en os (fig. 11).

E) Objet fait de défenses de sanglier, perforé six fois (fig. 12).

F) Burin en bronze (fig. 13). Manche arqué, section rectangulaire.

G) Burin de bronze. Fortement oxydé, brisé aux deux bouts ; à l'une des extrémités section circulaire, à l'autre rectangulaire.

Groupe V.

Depuis 62 à 75 cm. au dessus du sol vierge. Types :

A) Jouet d'enfant en forme de cône tronqué. Pâte bien débourbée bien cuite, polie. Ton brun jaune. En haut il y avait probablement une anse en forme d'étrier, mais il est brisé.

B) Burin de bronze à tranchant arqué (fig. 14. no 1). Section du milieu rectangulaire.

B₁) Burin de bronze à tranchant arqué (fig. 14. no 2). Brisé en trois morceaux. Section du milieu carrée.

C) Petit bouton de bronze. Forme de section sphérique. Adhérait à une petite motte de terre, très délabré.

D) Alène en os. A deux pointes comme le type 6 du groupe III.

Je mentionnerai encore à part, dans ce groupe, un éclat d'un outil de pierre polie, et une paire de débris d'objets de bronze. Un tronçon de ces derniers commence en arc et attire par cela notre attention (fig. 22. no 3).

Groupe VI.

Son niveau est la couche s'étendant de 75 à 82 cm. Types :

A) Pierre à aiguiser polie, perforée (fig. 15). La pierre est un grès micacé.

B) Dos d'une hache de pierre polie, transformé en brisoir.

Le pied d'un vase d'argile, à ton gris a aussi été découvert à ce niveau.

Groupe VII.

Son niveau est la couche s'étendant de 82 à 92 cm. au dessus, du sol vierge. Ce groupe n'a fourni qu'une découverte :

A) Pot à deux anses, en forme de cruche (fig. 16). Fait d'argile bien débourbée, bien cuite, enduite, polie, à surface brillante. Ton brunjaunâtre. La partie du fond est demi-sphérique avec impressions digitales. Les anses partent du bord du vase et sont renforcées sur l'épaulement. Ornaments en creux.

Groupe VIII.

Son niveau est la couche de terre s'étendant de 82 à 100 cm Fournit des types de céramique. Ceux-ci sont finement débourbés bien cuits, enduits d'une matière finement débourbée et polie, la surface est faiblement ou fortement brillante.

A) Pot à une anse (fig. 17). Ton brun-rouge. Bord recourbé en dehors. Fond droit.

B) Pot, brisé. Ressemble à un cône tronqué. Ton rouge-brun. Bord recourbé en dehors, fond droit.

C) Pot en forme de triple cône tronqué (fig. 18). Ton noir. Le fond est légèrement creusé.

Dans ce groupe figurent encore deux alènes en os, tronquées (comme le type D) du groupe III).

Groupe IX.

Les objets correspondants ont été découverts de 1 m. à 1 m. 1 au dessus du sol vierge lors de l'entaille faite sur la paroi la plus rapprochée du Maros. Est en grande partie composé d'objets céramiques, lesquels sont bien débourbés, enduits, polis. Comme types :

A) Pot à deux anses, en forme de cruche, comme groupe IV. *A)*. Ton noir grisâtre et brun-rougeâtre Surface brillante. Fond légèrement concave.

B) Pot à une anse (fig. 19). Fond concave. Nous trouvons ce type là aussi dans plusieurs couches, et pouvons pour cette raison l'appeler type général pour ces couches.

C) Pot en forme de cône tronqué. (Fig. 20.) Ton brun jaunâtre. Fond droit.

D) Pot en forme de double cône tronqué (fig. 21). Surface brillante, ton brun-rougeâtre. Fond profilé légèrement concave.

Dans l'inventaire des fouilles, sous le numéro 92, je mentionnerai, parmi d'assez grands débris de vases, un fragment de col. (Comme la fig. 52.)

Deux autres trouvailles méritent encore d'être signalées dans ce groupe :

E) Boules d'ambre (fig. 22. no 2).

F) Spirale de bronze (fig. 22. no 1).

Groupe X.

A comme niveau la couche s'étendant de 1, 1 à 1, 25 m. au dessus du sol vierge. Types :

A) Pot à deux anses, en forme de cruche (comme le type *A)* du groupe IV.). Ce type est représenté, dans ce groupe, par cinq pots. La fig. 23. représente le plus joli d'entre eux. Tous sont à pâte finement débourbée, bien cuite, enduits d'une pâte mieux débourbée et polie, à surface plus ou moins brillante.

B) Couvercle conique avec anse en ruban (fig. 24). Fait suivant la même technique, que le type *A)*. Surface faiblement brillante. Ton brun-rouge.

C) Moitié d'un moule pour lame de poignard triangulaire (fig. 25). La matière est fournie par du micaschiste.

Groupe XI.

Niveau constitué par la couche de 1 m. 25 à 1 m. 60 au dessus du sol vierge. Est le plus riche en céramiques. Chaque vase est à pâte

finement débourbée, bien suite avec un enduit plus finement débourbée, poli. Surface plus ou moins brillante. Types :

A) Pot à deux anses en forme de cruche (comme le type A) du groupe IV.). Tons brun-rouge, jaune-rouge, gris clair et foncé. Ornaments faits de lignes horizontales et verticales.

A₁) Pot à deux anses en forme de cruche (fig. 26). Une des modifications du type A). Ton moitié jaune-brun, moitié gris-noir. Fond droit.

A₂) Pot à deux anses en forme de cruche (fig. 27). Ton brun-rouge. Anse concave en haut. Comme ornement, sur le col; une ligne circulaire en creux; sur l'épaule, en dessous des anses, deux lignes pareilles parallèles; de la ligne inférieure huit groupes de deux lignes parallèles descendant, et divisent la panse du bol en huit champs. Fond droit.

A₃) Pot à deux anses, en forme de cruche (fig. 28). Les parties supérieure et inférieure ne se différencient pas aussi distinctement que dans les sous types précédents. Ton brun-rouge.

B) Pot à une anse, avec une partie de fond à profil sphérique. (Comme la fig. 19.) Une moulure le divise en deux parties. Ton gris foncé.

C) Pot à une anse, en forme de cruche (fig. 29). Bord légèrement recourbé en dehors. A l'avant se trouve un bec. Ton brun-rouge. Bord légèrement profilé, droit.

D) Une tasse à une anse (fig. 30). Ton brun-rouge.

E) Tasse à une anse (fig. 31). Ton extérieurement brun rouge, intérieurement rouge.

F) Couvercle en forme de cône tronqué (comme le type C) du groupe I.). Ton brun-rouge.

G) Couvercle (fig. 32). Composé d'un cylindre, deux cônes tronqués, et une section sphérique. Ton jaune-brun.

H) Plat ovale (fig. 33). Ton brun-rouge.

Parmi les menus objets d'argile figure une ansa lunata, ornée en haut de trois lignes.

Parmi les objets en os, je mentionnerai :

I) Quatre alènes à une pointe (comme le type B) du groupe III.).

J) Une partie de corne percée et ornée (fig. 34).

K) Objet d'os, poli, fait d'un éclat de défense de sanglier, perforé une fois à l'une des extrémités, deux fois à l'autre (fig. 35). Nous trouvons de nombreux exemplaires de tels objets, par exemple chez les Esquimaux, comme objets pour attacher ensemble les extrémités des courroies.

Dans l'un des bols du type A) j'ai trouvé des graines de *Brassica nigra* L).

Groupe XII.

Son niveau est constitué par la couche s'étendant depuis 1.60 m. jusqu'à 2 m. au dessus du sol vierge. Dans ce groupe aussi ce sont surtout les céramiques qui sont représentées. Elles sont toutes à pâte fine, bien cuite, couvertes d'un enduit, polies, à surface plus ou moins brillante. Types :

A) Pot à deux anses, en forme de cruche (comme le type A) du groupe V.). Huit exemplaires représentent ce type, dans ce groupe. Le bord est courbé en dehors, le fond est une section sphérique avec impressions digitales, ou un cône tronqué produit par impressions digitales ou par un léger polissage. Comme ornement, des lignes en creux.

A₁) Pot à deux anses, en forme de cruche (fig. 36). Ton brun-rouge et brun gris produit par des tachetures. Fond droit.

B) Pot à une anse (fig. 37). Ton gris foncé. Partie du fond profilée, légèrement concave.

C) Pot sans anse (fig. 38). Fait d'un triple cône tronqué. Fond légèrement concave. Ton gris foncé.

D) Jouet d'enfant, cylindrique (fig. 39). Ton brun rougeâtre.

E) Jouet d'enfant en forme de cône tronqué (fig. 40). Ton gris foncé.

F) Boule d'argile. En forme de double cône tronqué; percée en deux points, avec des prolongements cylindriques. Ton brun gris.

G) Cerceau d'argile (fig. 41). Ton gris foncé.

Parmi les fragments de vases, j'en montre un, dans la figure 42, qui attire notre attention par une ornementation faite de série de points piqués. Dans la fig. 43 nous rencontrons une nouvelle méthode d'ornementation, avec des incrustations d'argile.

Sous le num. 215 de l'inventaire figurent plusieurs débris de vases, et le bord d'un vase (comme la fig 52) avec lesquels s'est rencontré un *Pirus piraster* L. carbonisé.

Une autre anse d'un débris de vase appartient au groupe de l'ansa lunata. Parmi les menus objets d'os, je mentionnerai :

H) Une alène en os (comme le type D) du groupe IV.).

I) Un marteau perforé, fait avec une ramure (fig. 44). Il est remarquable qu'à côté de la grande ouverture, il en existe une plus petite, qui se termine à l'intérieur de l'ouverture du manche, environ au milieu.

J) Un outil d'os coupé, inachevé. Enfin une paire de débris de cornes coupées.

Bien plus importants sont les objets de pierre rencontrés à ce niveau. Notamment.

K) Un fragment de hache en pierre polie et perforée.

L) Brisoir en pierre.

M) Fragment de moule pour burin de bronze, où l'on peut apercevoir l'une des parties du manche.

N) Fragment de moule pour hache en bronze (comme la fig. 55).

O) Une cheville en pierre.

En deux endroits j'ai trouvé des fragments en bronze.

Groupe XIII.

Ce groupe est l'un des plus riches. Son niveau est constitué par la couche s'étendant depuis 2 m. jusqu'à 2 m. 50 au dessus du sol vierge. La céramique en est à pâte finement débourbée, bien cuite, couverte d'un enduit, polie, à surface plus ou moins brillante. Comme types :

A) Pot à deux anses, en forme de cruche. (Comme le type A) du groupe IV.) Ce type est représenté ici par dix exemplaires. La plupart d'entre eux possèdent un ton brun-rouge, mais il y en a aussi à ton grisnoirâtre. Le fond est en forme de cône tronqué, à l'exception d'un seul qui a la forme d'une section sphérique. Cinq exemplaires sont dépourvus d'ornements, cinq autres possèdent un ornement fait de lignes en creux.

A₁) Pot à deux anses, en forme de cruche. Ton gris foncé. Est divisé par deux moulures courant sous les anses, de façon à former, en avant et en arrière, des côtes saillant vers le haut. Des lignes en creux, mais peu profondes, plates, plongent vers le bas, par groupes de trois, en quatre endroits. Le fond est droit, et légèrement profilé.

A₂) Pot à deux anses, en forme de cruche (fig. 45). Développement du type précédent. Ton gris foncé. Le bord est divisé par des arcs, et ainsi, en avant et en arrière, se recourbe en dehors en forme de lèvres. Anses en forme de demi-lune.

B) Pot à une anse (fig. 46). Ton gris clair. L'anse s'élève vers le bord, et appartient au type de l'ansa lunata. Fond droit. L'ornement se compose des lignes horizontales et verticales, déjà fréquemment mentionnées.

C) Pot à une anse, à pied (fig. 47). Ton gris foncé.

D) Pot sans anse (fig. 48). Ton gris foncé. Le bord s'ouvre en dehors, en champignon, deux parois opposées possèdent chacune deux ouvertures.

E) Couvercle en forme de champignon (fig. 49). Ton gris foncé. Deux parois opposées sont munies chacune de deux ouvertures.

F) Tasse plate (fig. 50). Ton noir grisâtre. Parois ornée de quatre moulures.

G) Plat en forme de nacelle. (Comme le type C) du groupe XIV.) Ton brun-grisâtre. Extrémités arquées.

G_i) Plat en forme de nacelle. (Comme le type E) 1 du groupe XV.) Extrémités angulaires.

H) Perles d'argile (fig. 51. no 1). Ton brun rougeâtre. Orné de petits cercles gravés.

Parmi les menus objets d'argile se trouvent encore une ansa lunata rouge-brunâtre et une autre gris-foncé (fig. 51. no 2) et quelques moules d'argile, dont nous reparlerons plus tard. En outre.

I) Une paire de chenets en forme de pyramide. Enfin le col d'un assez grand vase, luté intérieurement (fig. 52).

Comme objets en os deux ramures coupées et

J) Trois bouts de ramuret, taillés et transpercés (fig. 53) et

K) Une dent perforée, comme pendentif.

Les objets de pierre appartiennent à quatre catégories, notamment: pierres à aiguiser, polissoirs, moules, et deux bouchons.

Il y a deux pierres à aiguiser dans ce groupe. L'une a la forme d'une ellipse tronquée, l'autre est un exemplaire brisé.

Les polissoirs sont représentés par deux types:

L) Ovale (fig. 54. no 2).

M) Rectangulaire (fig. 54. no 1).

J'ai découvert dans cette couche un moule entier, deux demi-moules, et plusieurs exemplaires brisés.:

N) Un fragment de moule en argile pour burin étroit (fig. 55. no 1).

O) Deux fragments d'un moule d'argile pour burin, long, étroit à gaine (fig. 55. no 2, 3).

P) Moitié d'un moule pour hache (fig. 56. no 1 et 2).

Q) Moule en grès pour pointe de lance à douille (fig. 57).

En connexion avec les moules:

R) Un bouchon en pierre et un en argile. Celui d'argile est cylindrique, comprimé au bout (fig. 58). Le rôle joué dans le moulage du bronze est révélé par les parcelles de bronze qui sont restées adhérentes à l'une des extrémités. Je ne classe ici le bouchon de pierre que par analogie. Dans cette couche j'ai rencontré encore plusieurs débris en bronze, quelques baguettes en bronze à section rectangulaire, et enfin

S) Un fragment spirale fortement oxydé, que l'on peut encore reconnaître comme appartenant au type F) du groupe XI.

Groupe XIV.

Son niveau est constitué par la couche s'étendant de 2 m. 5 à 2 m. 95 au dessus du sol vierge. Ce groupe est aussi très riche en produits céramiques. Ceux-ci, (à l'exception du type B) qui est grossier),

sont à pâte finement débourbée, bien cuite, pourvus d'un enduit, polis, plus ou moins brillants à la surface. Types :

A) Pot à deux anses, en forme de cruche, comme le type A) du groupe IV. J'ai trouvé un exemplaire entier, et deux brisés.

A₁) Pot à deux anses, en forme de cruche (fig. 59). Est en réalité le développement du type précédent; le bec est en forme de nacelle, et formé d'ellipses, de telle façon que deux côtés se rencontrent en forment un angle. Ton gris foncé.

A₂) Pot à deux anses, en forme de cruche (fig. 60). Développement du type précédent, avec anses en forme de demi-lunes. Ton brun-rouge. Fond légèrement profilé. Ornementation par moulures.

B) Pot en forme de cône tronqué (fig. 61). Orné par un renflement en forme de cachet et des impressions digitales. Ton gris foncé.

C) Plat d'argile naviforme (fig. 62). Ton gris foncé.

Les débris de vases paraissent être des fragments de plats et de vases munis d'ansa lunata. Je montre deux de ces fragments dans les fig. 63 et 64. La fig. 65 représente le bord d'un bol.

Parmi les objets d'argile :

D) Un chenet en forme de cône.

E) Un chenet en forme de pyramide (fig. 66).

Les objets en os se composent d'une ramure coupée et d'une autre coupée et trouée.

J'ai trouvée encore plusieurs moules, notamment :

F) Moule d'argile pour burin plat en bronze (fig. 67. no 1, 2).

F₁) Moitié d'un moule d'argile pour burin plat en bronze (fig. 67. no 4).

L'exemplaire d'argile de la fig. 67. no 3 représente probablement aussi un fragment d'un tel moule pour burin.

G) Moitié de moule, en micasciste, pour hache en bronze (fig. 67. no 5). Sur les deux côtés le même type est gravé. La fig. 67. no 6 donne une vue latérale.

Avec les moules, il faut citer les bouchons, à savoir :

H) Un bouchon d'argile, cylindrique (comme la fig. 58).

H₁) Un bouchon de pierre à section elliptique.

Je mentionnerai enfin un éclat de silex qui a dû être jadis dentelé. En un endroit j'ai trouvé une scorie de bronze.

Groupe XV.

Son niveau est constitué par la conche s'étendant de 2 m. 95 jusqu'à 3 m. 5 au dessus du sol vierge. Sa céramique, au point de vue technologique, est la même que celle des groupes précédents. Types :

A) Pot à deux anses en forme de cruche, comme le type A) du groupe IV. Ton brun jaunâtre, fond formé par une cône tronqué.

B) Pot à une anse, en forme de cruche. Divisé en deux parties par une moulure. Ton gris foncé.

B₁) Pot à une anse, en forme de cruche (comme le type B) du groupe IX.). Est aussi divisé en deux parties par une moulure. Bord coupé obliquement. Ton gris foncé.

B₂) Pot à une anse, en forme de cruche (fig. 68). Une des modifications du type précédent, avec anse rendressée. La moulure s'étend jusqu'au tiers inférieur du bol. Ton gris foncé.

B₃) Pot à une anse (fig. 69). Ton brun rougeâtre. Bec elliptique, partie supérieure cylindrique, partie inférieure en forme de section sphérique. A l'endroit où le cylindre se rencontre avec la section sphérique, il y a six pointements.

C) Pot à une anse (fig. 70). Ton brun grisâtre. La partie supérieure est faite d'un cône tronqué, l'autre d'une section sphérique. Au point de rencontre de ces deux parties, se trouvent trois moulures courant obliquement.

D) Pot brisé (fig. 71). Orné par une moulure et un renflement.

E) Plat naviforme (fig. 72. no 1). Extrémités arquées. Au milieu se trouve un prolongement en ruban, formant anse. Ton gris foncé.

E₁) Plat naviforme (fig. 72. no 2). Les extrémités finissent en coin. Tons. pour l'un gris foncé, pour l'autre brun jaunâtre.

Les débris indiqués aux figures 73, 74 et 75, laissent supposer l'existence de nouveaux types.

En outre, comme produits céramiques :

F) Deux perles d'argile en forme de cône tronqué. (Comme le type B) du groupe XIII.)

G) Chenêt en forme de pyramide tronquée. Comme dans la fig. 66.

Comme objets en os, en dehors de deux bois coupés,

H) Un marteau fait d'une ramure, coupée et percée (fig. 76. no 1).

I) Un outil fait d'une ramure coupée et percée (fig. 76. no 2).

Comme objets de pierre, notons :

J) Un brisoir.

K) La pointe d'une hache percée et polie (fig. 77. no 1).

K₁) La pointe d'une hache percée et polie (fig. 77. no 2).

Enfin un fragment de moule pour burin plat et un fragment d'aiguiseur.

J'ai trouvé aussi dans ce niveau une quantité de scories. Enfin, mentionnons pour finir que j'ai trouvé aussi des fragments de crâne (front) humain.

Groupe XVI.

Son niveau est constitué par la couche s'étendant depuis 3 m. 5 au dessus du sol vierge, jusqu'à la surface. J'y ai trouvé un couvercle à anse, à pâte fine, bien cuite, enduite, polie, à ton noir grisâtre. La partie supérieure est ornée de cercles (fig. 78).

Groupe des trouvailles sporadiques.

Dans ce groupe l'on rencontre surtout le bol à deux anses, en forme de cruche. Ils sont les mêmes que l'exemplaire mentionné sous le type A) du groupe IV. Je montre une modification de ce type dans la fig. 79a. Il est important de noter les ornements circulaires du fond (fig. 79b).

Dans la fig. 80 nous voyons une anse en demi lune, dans la fig. 81 un fragment de vase avec incrustations calcaires.

A ce groupe appartient aussi un nucléus d'obsidienne. Une trouvaille intéressante de ce groupe est le polissoir en os indiqué dans la fig. 82.

Je mentionnerai, comme appartenant à ce groupe, une massue en pierre en forme de double cône tronqué, une dent d'animal perforée et un fragment d'un moule pour lame de poignard.

La deuxième partie du travail comporte les observations et les particularités archéologiques. Il faut distinguer les parties de terre calcinée, les foyers, les trous provenant de pieux ou pilots, les parties de terre battue. Tout cela est marqué dans dixhuit cartes (fig. 83). Sur les cartes I à X, la partie laissée libre sur le bord de gauche servait de marches par lesquelles nous descendions au cours des fouilles.

I. Niveau du sol vierge. Le territoire entier est argileux et meuble. Voyez les trous des pieux s'étendant jusqu'ici des niveaux supérieurs, et la cabane que les fouilles ultérieures découvriront, mais qui descend jusqu'ici. La légende de la carte indique ces divers points.

II. Niveau 15 cm. au dessus du sol vierge, *a* est la cabane susmentionnée, *b* une partie de terre calcinée, 1 un trou de pieu, de 18 × 22 cm. de côté. Toute la surface est battue.

III. Niveau à 37 cm. au dessus du sol vierge. La ligne pointillée indique les parties calcinées, *a* la cabane intervenant au premier niveau, 1 un trou de pieu de 8 cm. de diamètre, de 26 cm. de profondeur, 2 un autre trou de pieu de 6 cm. de diamètre, de 85 cm. de profondeur.

IV. Niveau à 48 cm. au dessus du sol vierge. Ici aussi se continue la cabane précédente *a*. Toute la surface est battue, par-ci par là des parties cendreuses meubles.

V. Niveau à 62 cm. au dessus du sol vierge. *a* la cabane susdite, entourée de terre calcinée, 1 un trou de pieu de 3 cm. de diamètre, de 18 cm. de profondeur.

VI. A 75 cm. au dessus du sol vierge. La cabane précédente (*a*) se continue ici aussi, 1 est un trou de pieu de 12 cm. de diamètre, de 47 cm. de profondeur.

VII. A 85 cm. au dessus du sol vierge. Ici se découvre complètement la cabane apparue précédemment (*a*). Toute la surface est mélangée de cendres, de charbon d'argile.

VIII. A 92 cm. au dessus du sol vierge. La partie antérieure de terre brûlée est entourée par une bordure de terre plus fortement calcinée. 1 est un trou de pieu de 13×15 cm. de côté, de 38 cm. de profondeur.

IX. Niveau à 1 m. au dessus du sol vierge. J'y ai remarqué en tout 23 trous de pieux. Tous ont 3 cm. de diamètre. Le profondeur varie entre 6 et 23 cm.

X. Niveau à 1.1 m. au dessus du sol vierge. 1 est un trou de pieu de 16×14 cm. de côté, 66 cm. de profondeur. 2 un trou semblable, de 70 cm. de profondeur, 3 un autre, de 6 cm. de diamètre, 51 cm. de profondeur.

XI. Onzième niveau à 1.25 m. au dessus du sol vierge. J'y ai trouvé des fragments d'un ciment de bou (torchis), où pouvait se constater l'impression du jonc. J'ai reconnu aussi plusieurs troues de pieu et de pilot à ce niveau. Dimensions: 1 = 6 cm. de diamètre, 21 cm. de profondeur; 2 = 6 cm. de diamètre, 15 cm. de profond.; 3 = 10×12 de surface, 95 cm. de profond.; 4 = 10×15 cm. de surface, 75 cm. de profond.; 5 = 6×13 de surface, 78 cm. de profond.; 6 = 8×9 cm. de surface, 73 cm. de profond.; 7 = 7×18 cm. de surface, 57 cm. de profond.; 8 = 7 cm. de diamètre, 17 cm. de profondeur.

XII. Douzième niveau à 1.60 m. au dessus du sol vierge. On y a constaté deux trous de pieux trous de pilot. 1 = 6 cm. de diam., 38 cm. de prof.; 2 = 6 cm. de diam., 28 cm. de prof.; 3 = 12×17 cm. de surface, 47 cm. de prof.; 4 = 41×21 cm. de surface, 52 cm. de prof.

XIII. A 2 m. au dessus du sol vierge. *a* indique l'emplacement du foyer.

XIV. A 2.50 m. au dessus du sol vierge. *a* indique l'emplacement d'un foyer cimenté, avec l'arrière arqué; *c* un autre foyer cimenté, avec pétrin. En *d* j'ai trouvé les débris d'un chaudron. *b* et *b*₁ sont des foyers cimentés. *b*₁ est en réalité la bordure du foyer *b* situé sept centimètres plus bas, et où j'ai trouvé des débris de moules. Les dimensions des trous de pieu trouvés à ce niveau sont: 1 = 18 cm. de diam., 41 cm. de prof.; 2 = 10×12 cm. de surf., 47 cm. de prof.;

3 = 12×14 cm. de surf., 60 cm. de prof.; 4 = 14×15 cm. de surf., 53 cm. de prof.

XV. Le quinzième niveau est à 2·8 m. au dessus du sol vierge. En l'une des parties calcinées, à l'endroit marqué de croix, j'ai trouvé les traces d'un foyer fortement endommagé, primitivement cimenté, à dos bosselé.

XVI. Le seizième niveau va de 2·95 m. 3·12 m. au dessus du sol vierge. Les parties de terre battue sont à 2·95 m. au dessus sol vierge, de même les parties calcinées *c* et *d* *a* et *b* sont des foyers à 3·12 m.

XVII. L'établissement du dix-septième niveau, à 3·5 m. au dessus du sol vierge, a été nécessité par la présence d'une partie grillé révélant les traces d'un feu.

XVIII. Le dix-huitième niveau, à 3·6 m. au dessus du sol, a été marqué par une partie de terre battue, où, à l'endroit marqué de croix, il y avait de la terre grillée et où j'ai trouvé aussi quelques pieress enfumées.

Les cabanes forment une particularité archéologique. J'en ai trouvé deux. Celle marquée *a* et s'étendant du niveau I au niveau VII a été découverte progressivement au cours des fouilles. En entaillant la colline, de 0 à 8·6 m., j'ai trouvé la deuxième (fig. 84). Sa profondeur est de 1·6 m. Sa base est un cercle de 42 cm. de rayon. A mi-hauteur, elle est renflée, de façon à embrasser un cercle de 48 cm. de rayon. Son ouverture est un cercle de 48 cm. de diamètre. La cabane était pleine de terre, de cendre, de charbon, de tuiles, d'os. J'y ai trouvé un petit bronze et un pot, dont le fond est orné d'une croix (fig. 85a, 85b).

Le „Nagy-Sáncz“ est une terramare de terre sèche. Son édification a eu lieu de la façon suivante: Lorsqu'à un niveau quelconque les cendres, les ordures etc. se sont accumulées, on a masqué le tout d'argile, et on a continué la vie au nouveau niveau ainsi formé. On n'a pas eu recours à l'incinération des logements, comme le prétend Pigorini pour les terramare italiens. Je n'ai pas rencontré les traces de logements en torchis. Au dix-septième niveau seulement j'ai rencontré quelques restes de torchis. L'opinion de Pigorini n'a pas de valeur en ce qui concerne le „Nagy-Sáncz“ même si la station possédait des cabanes en jonc tressé. Car si les habitants les avaient brûlées, nous aurions dû rencontrer de plus grandes étendue de terre brûlée, grillée ou enfumée. L'incinération des habitations n'aurait de reste été justifié par rien.

Pour la détermination d'âge de la station, nous devons nous appuyer avant tout sur les objets de bronze et les moules, et d'après leur examen, nous attribuons à la station le début de l'âge de bronze hongrois, ou le passage de l'âge de pierre à l'âge de bronze.